

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
CONSEIL DE QUARTIER EST – RÉUNION DU 11 OCTOBRE 2017**

ÉTAIENT PRÉSENTS : BAROUILLE Christian, CAUWEL Olivier, DENOO Dominique, DERBIKH Dominique, DUPLAN Georges, FAIVRE Thierry, GASQUET Jean-Louis, LARTAUD Véronique, LECLERC Alain, MEURUS Didier, PERRIER Alain, PRUE Josette, REY Mathieu, ROCHER Eliane, TSATI Raymond

ÉTAIENT ABSENTS : BOURGUIGNON Gérard, GEAY Sonia, JACOB Jean-Charles, MARTIN Laurence

ÉLUS PRÉSENTS : KAMMLER Christine, BONNEFOY Christine

ORDRE DU JOUR

INFORMATIONS GÉNÉRALES : POINTS ÉVOQUÉS PAR CHRISTINE KAMMLER

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
Nominations au sein du Conseil de Quartier	- Nomination en interne de M. Thierry Faivre pour seconder le co-président. - Démission de Mme CAPDEVILLE – Intégration de Mme Eliane ROCHER.	M. Faivre sera dorénavant mis en copie de l'ensemble des informations transmises par la Mairie à M. Meurus.
Chantiers en cours : Extension de la Ligne C du Tramway, ZAC Route de Toulouse, Travaux Avenue Georges, Clémenceau, Ouverture du Golf, Espace Animation Séniors	Diaporama joint	
Mobilier urbain : square Ballande, boîtes à livres, arceaux à vélos, barrières de protection		Aucune demande d'arceaux ou de barrières de protection n'est remontée durant la réunion.
Dossiers en cours : extinction éclairage public, ateliers agenda 21, balade zéro pesticide		Les membres du Conseil de Quartier émettent un avis favorable concernant le projet d'extinction de l'éclairage public. Ils s'interrogent sur la possibilité de régler les créneaux de fonctionnement des points lumineux selon le jour de la semaine. En effet, il leur semblerait pertinent que l'extinction soit plus tardive le samedi soir, notamment si le dernier bus est plus tard que les autres jours de la semaine.
A venir : Groupe de travail "réseau TBM", travail partenarial aec le CCAS, journée des nouveaux arrivants 2017.		

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
CONSEIL DE QUARTIER EST – RÉUNION DU 11 OCTOBRE 2017**

RETOUR SUR LES POINTS DES PRÉCÉDENTS CONSEILS

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
<u>Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</u> - Création d'un nouveau passage piétons	Cet aménagement a été réalisé sur l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, au niveau du Chemin Tillon.	Le Conseil de Quartier prend acte des informations communiquées.
<u>Chemin du Pas de la Côte</u> - Demande de déplacement de la borne à verre	<p>Les Services Techniques municipaux et la Métropole sont du même avis : la zone n'est pas spécialement dangereuse. La Métropole peut collecter la borne sur une zone de stationnement sans que les voitures ne dépassent la ligne blanche continue, d'autant que la collecte est d'une durée courte (5 min).</p> <p>Il faut par ailleurs noter qu'il y a de nombreuses contraintes à prendre en compte pour implanter de nouvelles bornes ou les déplacer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une borne par rayon de 250m pour 500 habitants. L'ensemble de la Commune sera bientôt quasi maillée avec l'implantation de 6 nouvelles bornes ; - contraintes avec les lignes électriques aériennes pour la collecte ; - lignes blanches continues sur voirie représentant un danger quand les automobilistes doublent le camion de collecte ; - proximité des habitations pour d'éventuelles nuisances sonores. 	
<u>Rue du Dr Schweitzer</u> - Étude de vitesse	<p>Une étude a été réalisée par Bordeaux Métropole entre le 7 et le 13 avril 2017. Cette étude a notamment permis de constater une vitesse excessive de certains automobilistes (jusque 90-110km/h).</p> <p>Des contrôles ont été renforcés sur cet axe par la Police Municipale donnant lieu à des verbalisations.</p> <p>La mise en place du stationnement en quinconce sur chaussée avait pour but de ralentir la vitesse mais les places de stationnement étant peu occupées en journée, leur impact est limité.</p> <p>Les services de la Métropole ont été sollicités pour étudier de nouveau cet axe.</p>	

RELEVÉ DE CONCLUSIONS
CONSEIL DE QUARTIER EST – RÉUNION DU 11 OCTOBRE 2017

<p>Quartier du Bocage – Suites données à la réunion du 18/09 concernant les difficultés de circulation et la problématique de la délinquance naissante</p>	<p>Une première réunion de concertation s'est déroulée le 03/07/2017, suivi d'une deuxième le 18/09/2017. Voici les mesures prises à l'issue de ces réunions :</p> <p><u>Stationnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Courrier adressé par M. le Maire aux bailleurs et gestionnaires privés pour demander une meilleure gestion de leur parc de stationnement et la baisse des tarifs de location des parkings. Un retour favorable a été obtenu de certains bailleurs - Un groupe de travail, regroupant les bailleurs et leur union régionale (AROSHA) a été créé par Bordeaux métropole à ce sujet - Propositions de création de stationnement sur le domaine public : 23 places rue Gustave Gounouilhou et 19 places rue Philippe Destribats - Concertation des riverains à venir concernant la mise en sens unique de la rue P. Destribats - Verbalisation systématique de 135 € pour tout stationnement anarchique - Étude de faisabilité de la mise à double sens de la rue F. Dolto (comptage des véhicules et contrôle de vitesses) - Passage de la Citéis 89 au cœur du quartier avec un cadencement toutes les 30 min (fin 2017-début 2018) <p><u>Dégradations et incivilités :</u></p> <p>Un retour d'informations sera demandé de la Police Nationale auprès du syndicat. Le passage de la PM sera intensifié.</p>	
<p>Place du Bourg - Suites données au projet d'installation de pots de fleurs</p>	<p>Le projet d'installer des pots de fleurs sur cette place n'a finalement pas été retenu. En revanche, une prairie fleurie a été plantée entre l'église et la place mais les conditions météo ne lui ont pas été favorables. L'aménagement sera renouvelé en 2018.</p>	
<p>Place Marc Dulout - Souhait de places de stationnement en zone bleue pour faciliter l'accès aux commerces</p>	<p>La Ville n'est pas favorable à l'extension de la zone bleue, du fait d'un effectif restreint pour assurer un contrôle régulier. De plus, la mise en place de ces zones est privilégiée dans les quartiers d'habitat collectif.</p>	<p>Il est précisé qu'il est difficile de stationner dans le secteur de la place du Bourg / Marc Dulout (stationnement des personnes travaillant dans les commerces, des personnes qui prennent ensuite le bus...).</p>

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
CONSEIL DE QUARTIER EST – RÉUNION DU 11 OCTOBRE 2017**

POINTS ÉVOQUÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
1 Place du Bourg – Exploitation en qualité de terrasse (avis favorable de la Ville ? Avis aux riverains ?)	<p>Les riverains n'ont pas été consultés à ce sujet.</p> <p>Une décision municipale sera prochainement prise pour rendre payantes les occupations du domaine public communal et notamment celles relatives aux terrasses. Par la suite, le Maire pourra prendre un arrêté réglementant les usages des terrasses afin de préserver la tranquillité des riverains et de sanctionner les éventuelles abus.</p> <p>L'objectif souhaité à travers ces autorisations est de dynamiser cette place.</p>	<p>Le Conseil de Quartier estime qu'il est important de définir des créneaux horaires pour encadrer l'occupation du domaine public et limiter les nuisances pour les riverains.</p>
2 Plateforme Chazot – Etat d'avancement du projet de chemin longeant la Charcuterie Bordelaise	<p>Une demande d'inscription au contrat de Co-développement a été faite auprès de Bordeaux Métropole. Aujourd'hui, le projet est bloqué face à une problématique de foncier. Une rencontre est prévue dans les prochaines semaines entre le Maire, Chazot et Bordeaux Métropole pour débloquer le dossier. Un projet de sortie sur une autre rue est notamment à l'étude.</p>	<p>Une problématique majeure est soulevée par les membres du Conseil de Quartier concernant la circulation des poids-lourds dans le secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La plateforme créée sur le Chemin de Galgon permet de réduire la vitesse mais le passage des camions fait du bruit. - Une pétition est en cours au sujet du passage des camions sur le Chemin de Tillon de 5h à 0h (vitesse excessive, tremblement des habitations..) > Le Conseil de Quartier interroge sur la possibilité d'interdire à terme la traversée du Bourg aux poids-lourds.
3 Espaces Naturels Sensibles de la Vallée de l'Eau Blanche – Etat d'avancement du projet d'acquisition des terrains par la mairie	<p>Fin 2016, la Ville était propriétaire de 36 parcelles, représentant 37,4 ha, soit 46% de la ZPENS. Fin 2017, il est prévu d'atteindre 45 ha, soit 57% de la ZPENS. (cf. Plan projeté)</p> <p>A noter qu'un projet de cheminements doux est également en cours de définition pour une ouverture potentielle au grand public en 2019.</p>	
4 Chemin de Leyran – Constat de dépôts sauvages réguliers sur la zone de retournement en bout de chemin	<p>Cette parcelle appartient à Bordeaux Métropole. Les services sont déjà intervenus pour faire retirer une remorque et vont de nouveau prendre contact avec Bordeaux Métropole pour le nettoyage.</p>	

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
CONSEIL DE QUARTIER EST – RÉUNION DU 11 OCTOBRE 2017**

5	Chemin de Leyran – Explications concernant l'arrêt des travaux de ralentissement au petit chemin de Leyran	Le dossier a été validé en réunion publique après discussions avec les riverains présents. Les travaux de réfection entre Galgon et Chemin Tillon comprennent la réalisation de 2 écluses qui ont été implantées afin de casser la vitesse avec régime de priorité. L'ensemble de la voie sera limité à 30km/h.
6	Pas de la Côte - Point sur l'aménagement prévu entre le rond-point de la barque et le feu de croisement Galgon / Pas de la Côte	La création d'un rond-point au carrefour Pas de la Côte-Galgon est programmée en 2019. Dans l'intervalle, il a été demandé à Bordeaux Métropole d'étudier la création d'une voie supplémentaire au niveau du feu (direction Clémenceau) afin de fluidifier la circulation, notamment avec les véhicules qui tournent à gauche direction Galgon et qui bloquent la circulation.
7	Chemin Galgon - Interrogations sur le droit d'utiliser des containers en mur d'appoint sur le site Lafarge	Pas d'info à ce sujet, domaine privé. Les membres se demandent si la Ville peut s'appuyer sur le règlement d'urbanisme concernant les clôtures pour mettre fin à cette verue.

AUTRES POINTS ÉVOQUÉS LORS DE LA RÉUNION

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	
Le panneau publicitaire sur la place du Bourg a une luminosité forte et n'est pas éteint la nuit, ce qui gêne les riverains.		
Il est demandé si la réflexion concernant la création de billets combinés bus / train avance.	Il est précisé que M. le Maire intervient fortement pour le renforcement de la fréquence des trains en gare de Villenave d'Ornon. Ce projet est aujourd'hui freiné par l'arrêt du projet de LGV. Les billets combinés pourront être étudiés dans ce cadre.	
Occupation illégale du site de la Charcuterie Bordelaise	Le site étant privé, la Ville ne peut pas intervenir.	
Demande de création d'une station V Cub au Bourg		
Souhait d'un membre qu'une étude de vitesse soit réalisée Chemin Touton.		